

19 septembre 2017
Français
Original: anglais*

**Vingt-septième Réunion des chefs des services
chargés au plan national de la lutte contre
le trafic illicite des drogues, Afrique**
Hurghada (Égypte), 18-22 septembre 2017

Projet de rapport

Rapporteuse: Wasilat Audu (Nigéria)

Additif

Examen de thèmes spécifiques par des groupes de travail

a) Mesures efficaces contre le blanchiment d'argent et les flux financiers illicites

1. Le groupe de travail a tenu une séance le 19 septembre 2017. Au cours de ses débats sur ce thème, il a formulé les observations suivantes:

a) Les mécanismes formels de coopération internationale existants, y compris l'entraide judiciaire, prennent souvent beaucoup de temps, tandis que la coopération et les échanges d'informations informels aux niveaux national, régional et international sont insuffisants;

b) Les cadres juridiques nationaux visant les flux financiers illicites, le blanchiment d'argent et le trafic de drogues présentent des lacunes;

c) Les services de détection et de répression de la région manquent de ressources humaines et financières et ne disposent pas de connaissances spécialisées et de capacités opérationnelles suffisantes pour pouvoir lutter efficacement contre le trafic de drogues et les flux financiers illicites qui y sont liés;

d) Les services de détection et de répression éprouvent des difficultés à s'adapter aux nouvelles tendances en matière de criminalité comme l'utilisation de monnaies virtuelles pour le commerce de drogues et le blanchiment d'argent;

e) Les profils financiers des organisations de trafiquants de drogues, de la criminalité organisée et des groupes terroristes opérant au niveau national et interrégional sont mal connus;

f) Les systèmes de virement de type hawala, qui sont utilisés aussi bien pour des opérations légitimes qu'à des fins criminelles, ne sont pas soumis à la législation contre le blanchiment d'argent.

2. Le groupe de travail a formulé les conclusions suivantes:

* Disponible uniquement en anglais, arabe et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.



a) Les infractions liées à la drogue continuent de générer d'importants flux financiers illicites qui, à leur tour, produisent des effets négatifs en cascade sur l'économie des États;

b) Il est essentiel que les services de détection et de répression disposent de capacités et de compétences suffisantes pour pouvoir agir contre les infractions liées à la drogue, le blanchiment d'argent et les flux financiers illicites qui y sont liés. Les ressources des services de détection et de répression dans la région étant limitées, le nombre d'enquêtes financières parallèles menées par les autorités nationales compétentes est sans rapport avec l'ampleur du problème;

c) Les enquêtes financières sont essentielles pour diligenter des enquêtes pénales visant tous les types de criminalité, dont le trafic de drogues;

d) La méconnaissance des spécificités des affaires de blanchiment d'argent fait que le nombre de poursuites diligentées, de condamnations ainsi que de saisies et de confiscations du produit du crime est faible.

3. Le groupe de travail a adopté les recommandations suivantes:

a) Les gouvernements sont encouragés à utiliser les mécanismes de détection et de répression existants, tant formels qu'informels, afin de renforcer la coopération régionale et internationale ainsi que les échanges d'informations entre les services de détection et de répression et les cellules d'enquête financière aux niveaux national et international;

b) Les gouvernements sont encouragés à rationaliser la coopération et la coordination au niveau national, par exemple en créant à ce niveau des mécanismes ou des équipes spéciales interinstitutions;

c) Les gouvernements sont invités à envisager de mettre en place, si nécessaire, des cellules spécialisées pour faire face aux nouvelles menaces telles que l'utilisation du darknet et de monnaies virtuelles pour le blanchiment de l'argent de la drogue, et à coopérer étroitement avec le secteur privé à cet égard;

d) Les gouvernements sont encouragés à rationaliser les enquêtes pénales en ayant recours aussi bien à l'approche consistant à remonter jusqu'à l'infraction à partir de l'argent que celle consistant à remonter jusqu'à l'argent à partir de l'infraction;

e) Les gouvernements sont encouragés à améliorer leurs capacités d'analyse stratégique et criminelle, notamment en matière de recherche en typologie criminelle;

f) Les gouvernements sont encouragés à établir les profils financiers des principaux auteurs de menaces afin d'être davantage en mesure de les frapper financièrement.